

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Changement de la date de la séance ordinaire d'octobre 2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de L'Islet, de ce qui suit, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal, prévue le lundi 5 octobre 2026 (résolution 267-12-2025), aura plutôt lieu le mardi 6 octobre 2026 à la salle du conseil (284, boulevard Nilus-Leclerc) en raison des élections provinciales.

QUE la modification de la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2026 a également été adoptée lors de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2026 (résolution 193-09-2026).

DONNÉ À L'ISLET, ce 8 septembre 2026



Lise Caron
Directrice générale greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 8 septembre 2026.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Lise Caron
Directrice générale greffière-trésorière adjointe